

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Avenue de Westbury

Travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur l'avenue de Westbury, à partir de la semaine du 12 juin 2017

La Ville de Montréal vous informe qu'elle réalisera des travaux de planage et de revêtement bitumineux de la chaussée sur l'avenue de Westbury, entre le boulevard Édouard-Montpetit et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

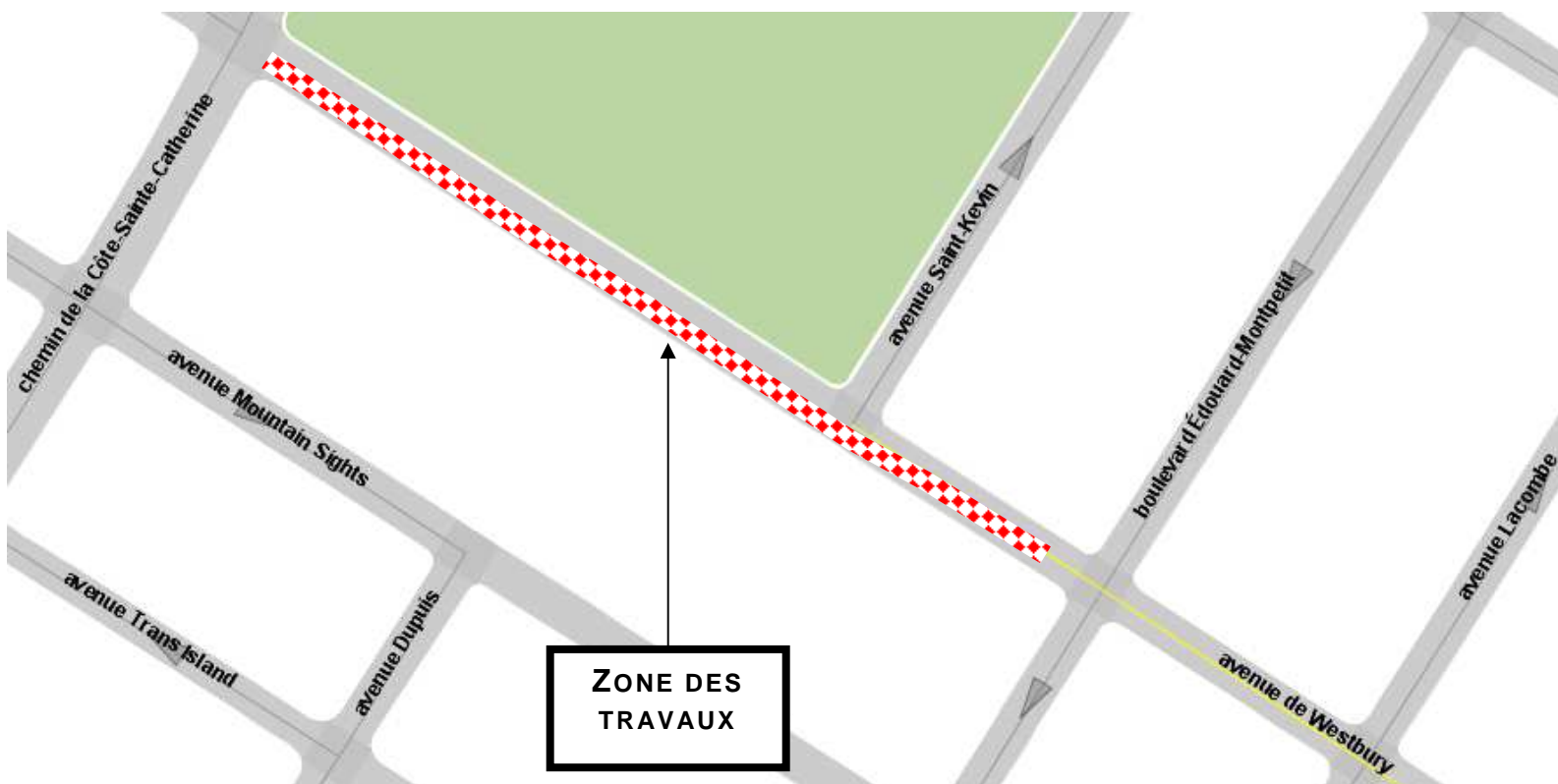
Durée et horaire des travaux

- De la semaine du 12 juin 2017 à la semaine du 3 juillet 2017, si les conditions météorologiques le permettent
- Lors des travaux de planage, du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h
- Lors des travaux de pavage, du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h 30
- Possibilité de travail de nuit et de fin de semaine

Impacts

- **Circulation** : Lors des travaux de planage, entrave complète de courte durée d'une direction à la fois. Lors des travaux de pavage, entrave complète de courte durée des deux directions. Circulation locale seulement sur certaines rues transversales touchées par l'entrave et fermeture étanche à l'intersection avec l'avenue de Westbury. Des chemins de détour seront proposés.
- **Stationnement** : Restrictions de stationnement dans la zone des travaux.
- **Accès** : Maintenu aux résidences et aux établissements.
- **Bruit et poussière** : Possibilité de poussière et de bruit intermittent.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : Déplacement des bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collectes par l'entrepreneur. Identifiez vos bacs.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts. Elle vous remercie de votre précieuse collaboration.



INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



Ligne Info-travaux : 514 872-3777, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation

AUCUN REMPLACEMENT D'ENTRÉE DE SERVICE EN PLOMB DURANT LES TRAVAUX

La section publique des entrées de service reliant votre maison au réseau d'eau potable de la Ville ne sera pas remplacée durant les travaux de planage et revêtement de la chaussée qui seront effectués sur votre rue.

Ce type de travaux d'entretien régulier est effectué à la surface de la chaussée. Environ 50 mm d'asphalte sont enlevés et remplacés lors de ces interventions rapides qui prolongent la durée de vie d'une rue de quelques années. Les entrées de service en plomb du côté public ne seront pas remplacées durant ces travaux, car ils sont habituellement situés à 1,8 mètre sous le niveau de la rue. En conséquence, il n'y aura aucune excavation, ni reconstruction des conduites d'aqueduc ou d'égout ou des trottoirs durant ces travaux.



Conduites et entrées de service

Si vous êtes locataire, veuillez faire suivre cet avis à votre propriétaire.